



## SECTION SPORTIVE FOOTBALL FILIERE ARBITRAGE

Le recrutement  
est national



Ouvert aux  
filles et aux  
garçons

### Présentation générale

La section sportive scolaire a comme principaux objectifs la réussite scolaire des jeunes et l'élaboration d'un projet d'orientation épanouissant. L'obtention du baccalauréat demeure LA priorité.

Sur le plan sportif, l'objectif est de permettre aux jeunes engagés dans ce dispositif d'atteindre le plus haut niveau régional de jeune arbitre en 2 ou 3 années de formation. Les plus investis pourront prétendre au concours de **JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION**.

La formation s'articule autour de 4 grands axes de travail :

- La préparation athlétique
- La préparation théorique
- La préparation technique et tactique
- L'arbitrage des matches de football

**Les formations scolaires concernées sont :**

- la 2<sup>de</sup> GT
- les 1<sup>ères</sup> S, ES, STL et STIDD

### Conditions d'entrée

Les candidats sont prioritairement évalués selon leurs **compétences scolaires** à partir des bulletins des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> trimestres de l'année en cours. Sont prises en compte les moyennes des disciplines suivantes :

Mathématiques, Français, histoire-géographie, LV1, LV2, SVT, Physique/chimie.

Sont particulièrement examinées les notes et appréciations relatives à la motivation scolaire, au comportement en classe, au sens de l'effort, à la capacité à s'organiser, à la ponctualité et à l'assiduité.

Les candidats sont également évalués sur leurs **qualités sportives et leurs connaissances théoriques des lois du jeu** lors d'une journée de détection.

Le dossier de candidature est à retirer lors des Portes Ouvertes le samedi 17 mars 2018 ou auprès du secrétariat de direction. Il doit être retourné avec l'ensemble des documents demandés au plus tard le :

**Mercredi 25 avril 2018**

Tests de sélection : **Mercredi 02 mai 2018**

- Tests physiques.
- Tests théoriques.
- Entretien individuel de motivation.
- Evaluation en jeu.

La demande d'admission doit d'abord être guidée par le projet scolaire personnel de l'élève (choix du bac). En d'autres termes, il ne faut demander son admission que si les formations offertes à Dautry correspondent à ce que l'on souhaite réellement, la pratique de l'arbitrage en horaire aménagé n'étant qu'un plus dans la formation scolaire offerte à l'élève.



## SECTION SPORTIVE FOOTBALL FILIERE ARBITRAGE

### FONCTIONNEMENT

3 séances hebdomadaires dont une séance consacrée à l'arbitrage en compétition dans le cadre de l'association sportive, les mercredis après-midi.

### INFRASTRUCTURES

- Gymnase et terrain stabilisé dans l'établissement.
- Terrains municipaux mis à disposition de la **Section sportive football** dans le cadre d'une convention avec la Mairie. Le transport est assuré en bus ou en minibus.

### HEBERGEMENT

L'hébergement en internat est possible du lundi soir au jeudi soir.

### EFFECTIF ATTENDU

Entre 4 et 6 candidats pourront être retenus à l'occasion des détections de mai 2018.

### LES DETECTIONS

- Etude du dossier scolaire portant sur les résultats et appréciations des 2 derniers trimestres.
- Tests physiques et théoriques
- Entretien de motivation
- Evaluation en jeu



### L'encadrement

Sur le plan sportif, les activités spécifiques à la **Section sportive football** sont assurées par un professeur d'EPS diplômé F.F.F. et par un conseiller technique en arbitrage. Des intervenants extérieurs interviendront ponctuellement auprès des élèves dans le cadre d'activités annexes et complémentaires (préparateur physique, formateurs en arbitrage FFF...)

Sur le plan scolaire, le lycée Dautry propose des dispositifs de soutien, intégrés ou non à l'accompagnement personnalisé. Les élèves de la **Section** en bénéficient au même titre que les autres élèves de l'établissement.

Le suivi des élèves de la **filière arbitrage** est effectué par une équipe pluridisciplinaire afin de s'assurer que la complémentarité des parcours, scolaire et sportif, contribue bien à favoriser la réussite des élèves dans ces deux domaines et constitue un apport positif à leur scolarité ( motivation et valorisation personnelle, implication et progression dans la vie scolaire, acquisition de compétences comportementales, autonomie, sens de l'effort, respect des règles, relations sociales, acquisition de compétences sportives).

Cette équipe se réunit à chaque fin de trimestre pour effectuer un bilan complet (scolaire et sportif) de chaque élève du dispositif et à la fin de chaque année scolaire où elle émettra un avis individuel sur la poursuite ou non des élèves dans le cursus « filière arbitrage de la section sportive ».

### Les Partenaires



LYCEE RAOUL DAUTRY  
14 Rue du Puy Imbert  
87036 LIMOGES Cedex  
Tel : 05 55 33 46 82

Site internet

<http://web.lyc-dautry.ac-limoges.fr>